ANN079 · CULTURE, COUTUMES ET CONTEXTE HISTORIQUE DU NOUVEAU TESTAMENT

Le mariage au temps de Jésus

Dans un monde où les définitions et les pratiques du mariage se diversifient, il peut être complexe de comprendre les règles entourant l'union et le divorce au temps de Jésus...

EN BREF

Cet article analyse le mariage et ses significations dans la société juive du premier siècle, comparant ces traditions aux normes modernes. Il met l'accent sur les étapes du mariage, son rôle social et spirituel selon les Écritures, extollant des exemples comme les noces de Cana.

LECTURE	RÉFÉRENCES	LIVRES CITÉS	NIVEAU
20 min	**16**	**7**	**Moyen**

PUBLIC	PUBLIÉE	MISE À JOUR
Intermédiaire	**31/12/2023**	**07/03/2026**

CLASSEMENT

PARCOURS	Culture, coutumes et contexte historique du Nouveau Testament
THÈME	Contexte historique et culturel du Nouveau Testament
THÈME	Coutumes et culture juive antique
SÉRIE	Annexes

PERSONNAGES
Jésus · Femme Samaritaine

LIEUX
Samarie · Cana

PÉRIODES
premier siècle

MOTS-CLÉS
mariage · premier siècle · société juive

NOTIONS
mariage biblique

RÉFÉRENCES BIBLIQUES
Jean 4.1 · Matthieu 25.1

SOURCE
https://schilo.org/ann079-le-mariage-au-temps-de-jesus/

EXPORTÉE LE
04/11/2026

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

Pour plus d'informations 2
Introduction 3
I. Le mariage et la société juive au 1er siècle 3
II. Le divorce et la société juive du 1er siècle 4
III. Le mariage dans la Bible 5
IV. Le divorce dans la Bible 5
V. Le mariage homosexuel dans la Bible 6
VI. Déduction de l'âge des Apôtres mariés 6
Conclusion 7
Lexique 8

RÉSUMÉ

L'article "Le mariage au temps de Jésus" explore les dynamiques et les conceptions du mariage au premier siècle, en les comparant aux pratiques contemporaines. Il commence par souligner les différences notables entre les âges de mariage modernes en France et ceux du passé, donnant un aperçu des pratiques matrimoniales traditionnelles. Dans le monde juif du premier siècle, le mariage était crucial pour la stabilité familiale et communautaire. Les jeunes filles pouvaient se fiancer dès l'âge de 12 ans et les garçons à partir de 13 ans, bien que la majorité des hommes se mariaient plus tard, souvent après avoir acquis une certaine stabilité économique. Le mariage était composé de trois étapes : la promesse, les fiançailles irrévocables d'un an, et le mariage proprement dit. La sexualité était cimentée dans le mariage, et la procréation, nécessaire, était vue comme une bénédiction divine. Le texte met également en évidence le rôle social et religieux de l'engagement matrimonial, en citant des références bibliques comme la parabole des 10 vierges dans Matthieu 25.1. Les noces de Cana, autre événement notable, montrent la célébration d'un mariage, une occasion de joie partagée avec la famille et les amis. Il est illustré comment ces célébrations du 1er siècle étaient ancrées dans des pratiques collectives et religieuses, distinctes des approches contemporaines plus individualistes.

Pour plus d'informations

Vous pouvez consulter :

- Les Evangiles
- ANN040 : Marie la mère de Jésus
- ANN069 : Joseph, le père adoptif de Jésus
- ANN007 : Les liens de parenté entre Marie et Elisabeth
- FDS002 : L'homosexualiteté

- FDS003 : Le mariage homosexuel

Introduction

En 2021, l'âge moyen, en France, pour se marier en France était de 37,2 ans, 36,6 ans pour les femmes et 39,1 ans pour les hommes. Selon les **données de l'INSEE**, cette moyenne semble se stabiliser depuis 2018. On note également que 72 % des personnes en couple sont mariées, tandis que 21 % vivent en union libre.

Ces chiffres illustrent un changement significatif par rapport aux pratiques matrimoniales du premier siècle.

Le 15 novembre 1999, la France a instauré le **Pacte Civil de Solidarité (PaCS)**, une forme d'union civile offrant une alternative allégée au mariage, y compris pour les couples de même sexe.

La loi du 17 mai 2013 a étendu le droit au mariage aux couples homosexuels. Depuis cette date et jusqu'en avril 2023, 70 000 mariages homosexuels ont été célébrés en France.

Cette évolution législative a également entraîné des modifications réglementaires, notamment concernant la procréation médicalement assistée **(PMA)**.

Dans un monde où les définitions et les pratiques du mariage se diversifient, il peut être complexe de comprendre les règles entourant l'union et le divorce au temps de Jésus.

Cette étude vise à explorer les conceptions et les types de relations matrimoniales au premier siècle.

La Bible constitue notre source principale d’informations pour la rédaction de cette étude.

I. Le mariage et la société juive au 1er siècle

Le concubinage à l'époque de Jésus était totalement réprouvé. Comme le montre l'épisode de la Samaritaine au puits de Sychar en Samarie Jean 4.1, les relations hors mariage étaient sévèrement jugées. Selon le **Talmud**, un texte central du judaïsme, le mariage était autorisé pour une jeune fille dès l’âge de 12 ans et pour un garçon dès 13 ans, avec l'accord des parents nécessaire jusqu'à 18 ans.

Au temps de Jésus, en général, les hommes se mariaient souvent un peu plus tard que les femmes, généralement dans la vingtaine, surtout s'ils étaient des étudiants de la Torah ou des artisans devant établir une certaine stabilité économique. Les femmes, en revanche, se mariaient plus jeunes, souvent à l'adolescence, typiquement autour de 14 et 16 ans. Ces âges pouvaient varier en fonction de facteurs sociaux, économiques et familiaux.

Il n'est pas pertinent de comparer nos pratiques actuelles à celles de cette société juive du 1er siècle. À cette époque, l'union libre était assimilée à une vie dissolue et l'avortement, à une abomination. La femme samaritaine précédemment évoquée, en raison de ses multiples unions, était considérée comme dépravée et rejetée par sa communauté, au point que personne n'osait lier amitié ou même la fréquenter.

Le mariage formait la base fondamentale de la société. La nouvelle cellule familiale, composée du couple, maintenait des liens étroits avec les parents, surtout à leur vieillesse.

Trois étapes marquaient l'union d'un couple : la promesse, les fiançailles, et enfin, le mariage proprement dit. La promesse, bien que rompable facilement, engageait l'homme et la femme à fonder une famille. Les fiançailles, durant une année, étaient irrévocables et leur rupture exposait la jeune fille à des punitions sévères, similaires à celles réservées aux femmes adultères.

Le mariage était le seul cadre autorisant la sexualité, et la procréation était vue comme une bénédiction de Yahvé, tandis que la stérilité était perçue comme une malédiction divine.

À 25 ans, un homme était généralement déjà chef de famille, et une femme mariée de cet âge, sans enfant, était considérée comme stérile. Les enfants avaient la responsabilité de subvenir aux besoins de leurs parents âgés, faisant d'une descendance nombreuse une garantie contre la pauvreté et la mendicité à la vieillesse.

Cette vision explique pourquoi la stérilité était synonyme de malédiction. Sans descendance, un couple âgé, incapable de subvenir physiquement à ses besoins, était souvent condamné à une vie de précarité.

La parabole des 10 vierges, rapportée par Matthieu 25.1, illustre la phase finale du mariage et ses réjouissances, un bonheur partagé avec famille et amis, comme le démontre également le récit des noces à Cana en Galilée par Jean 2.1.

Enfin, le récit de Jean 8.3, sur la femme prise en flagrant délit d'adultère souligne la sévérité de la loi de l'époque, tout en soulevant des questions sur l'inégalité de traitement entre les sexes.

II. Le divorce et la société juive du 1er siècle

La séparation des époux, et donc l'éclatement de la cellule familiale sur laquelle reposait la pérennité du soutien aux parents âgés, n'était généralement pas envisageable. L'existence de la femme dépendait essentiellement de son mari, faisant du mariage une garantie d'une vie certes pas toujours heureuse, mais au moins supportable.

Le divorce, en remettant en question les fondements de cette société, était donc rare à cette époque. La femme adultère, contrairement à l'homme, risquait la lapidation. Seul l'homme avait le pouvoir de renvoyer sa femme en lui délivrant une lettre de répudiation.

Nous nous limitons ici à l'analyse du divorce dans la société juive du premier siècle, sans aborder son application dans l'Église. Le Messie, Jésus, rappelle dans un récit rapporté par Marc un aspect spécifique de la loi de Moïse : « C'est à cause de la dureté de votre cœur que Moïse vous a prescrit cette loi ». Il est sous-entendu que le divorce ne faisait pas partie du dessein originel de Yahvé.

Les textes de Matthieu 22.28, Marc 12.23 et Luc 20.33 mentionnent le cas d'une femme remariée sept fois, en précisant toutefois qu'elle était veuve. À cette époque, marquée par l'intégrisme religieux, le remariage après un divorce était presque impossible sans encourir l'accusation d'adultère.

Il apparaît clairement que dans le cas d'une séparation, l'homme était avantagé, tandis que la femme portait toute la responsabilité et les conséquences. Il est compréhensible d'être indigné par la disparité de traitement entre hommes et femmes dans cette société. Néanmoins, le message biblique, notamment dans Ephésiens 5.25, a apporté un changement radical en prônant un équilibre, ce qui était révolutionnaire pour l'époque.

III. Le mariage dans la Bible

Nous devons effectuer la différence entre les règles appliquées par des hommes, en particulier à l'époque du Messie Jésus, et les prescriptions bibliques qui demeurent intemporelles. D'autre part, l'approche du Messie Jésus concernant ces règles constitue une jurisprudence à prendre en compte.
La Bible introduit le mariage dès le livre de la Genèse. Adam et Ève sont présentés comme le premier couple, avec une union destinée à être un partenariat égalitaire.

Le mariage est encadré par diverses lois dans l'Ancien Testament, notamment dans le Lévitique et le Deutéronome. Ces lois couvrent des aspects tels que l'interdiction de l'adultère, les règles de divorce, et les droits et devoirs des époux.

La polygamie est une pratique courante parmi certains personnages bibliques, bien que sa moralité et sa légitimité soient débattues par les interprètes.

Jésus élève et renforce l'importance du mariage dans le Nouveau Testament. Dans Matthieu 19.4-6, Il cite la Genèse et affirme la permanence et la sacralité du mariage.

Jésus enseigne sur l'indissolubilité du mariage et aborde le sujet du divorce, le restreignant considérablement par rapport aux lois du Deutéronome.

IV. Le divorce dans la Bible

Dans l'Ancien Testament, la loi mosaïque prévoit certaines dispositions pour le divorce. Deutéronome 24.1-4, mentionne qu'un homme peut rédiger un certificat de divorce s'il trouve chez sa femme quelque chose de déplaisant.

Cette législation visait à réglementer la pratique du divorce et à protéger les droits de la femme divorcée.

Ces lois étaient aussi un reflet de la dureté du cœur humain et des réalités sociales de l'époque, plutôt qu'un idéal divin. Le divorce avait des conséquences sociales et économiques importantes, surtout pour les femmes, qui se retrouvaient souvent dans une situation précaire.

Jésus aborde la question du divorce dans les évangiles, notamment dans Matthieu 19.3-9 et Marc 10.2-12. Il cite la création de l'homme et de la femme et affirme que ce que Dieu a uni, l'homme ne doit pas le séparer.
Jésus élève la vision du mariage au-dessus des concessions faites par Moïse, soulignant que le divorce n'était pas dans le plan initial de Dieu et que la dureté du cœur humain en était la cause.
Dans Matthieu 19.9, Jésus mentionne l'infidélité comme un motif légitime de divorce. Cependant, cette exception a été interprétée de différentes manières au fil du temps et entre les différentes dénominations chrétiennes.

V. Le mariage homosexuel dans la Bible

Dans cette analyse, nous n'aborderons pas la controverse entourant le mariage homosexuel, mais plutôt ce que la loi mosaïque indique à ce sujet. Notre but est de rappeler les enseignements bibliques et de comprendre le contexte social de l'époque du Messie Jésus, sans entrer dans les détails des débats contemporains sur les nouvelles législations relatives au mariage homosexuel dans les pays occidentaux.

Les passages souvent invoqués se trouvent dans le Lévitique Lévitique 18.22 et Lévitique 20.13, où les relations sexuelles entre hommes sont expressément interdites et qualifiées d'abomination. Ces prescriptions font partie d'un ensemble plus vaste de lois visant à établir une distinction entre Israël et les peuples voisins en termes de pratiques cultuelles et morales.

Dans une société juive observant strictement ces lois, l'idée même d'une union homosexuelle aurait été inimaginable. Ainsi, il n'est pas surprenant que le Messie Jésus, dans les évangiles, n'aborde pas directement cette question, se concentrant plutôt sur les principes plus généraux de l'amour, de la miséricorde et de la justice.

VI. Déduction de l’âge des Apôtres mariés

Vous pouvez consulter l'étude **FDS002 – L’homosexualité** et **FDS003 : Le mariage homosexuel** où nous étudions en détail ces deux sujets.

Il apparaît comme une évidence culturelle que les apôtres étaient jeunes au moment où Jésus, le Messie, les a appelés. Si les noces de Cana sont, comme nous le supposons, celles de Nathanaël, il était alors âgé de 18 à 20 ans environ.

Simon-Pierre, résidant à Capernaüm chez sa belle-mère, semble être un jeune marié sans enfants lors de son appel par le Messie. Il a un âge similaire à celui de Nathanaël, à un ou deux ans près.

Dans les familles de l'époque, les naissances se succédaient régulièrement et rapidement, souvent chaque année. Malgré une mortalité infantile élevée, il est probable que Simon-Pierre et son frère André n'avaient que peu de différence d'âge. Il est raisonnable de supposer la même chose pour les fils de Zébédée et de Salomé, Jean et Jacques.

Ces informations suggèrent que ces hommes étaient jeunes, la plupart ayant une vingtaine d'années, soit environ dix ans de moins que Jésus et Jean le Baptiste. Matthieu, en raison de sa position professionnelle à Capernaüm, pourrait avoir été légèrement plus âgé que ses compagnons.

Dans ces conditions, Marie, la mère de Jésus, et Joseph auraient été très jeunes au moment de la naissance de Jésus. L'âge avancé de Joseph, supposé jusqu'à 111 ans à sa mort selon le texte "**Histoire de Joseph le Charpentier**", nous paraît tout à fait irréaliste.

Conclusion

Nous avons abordé ces détails sur le mariage juif à l'époque du Messie Jésus pour souligner les différences culturelles avec notre société actuelle. Ce contexte social nous aide également à estimer l'âge des parents de Jésus ainsi que celui de ses disciples.

Nous connaissons l'âge du Maître au moment de son baptême, environ 30 ans selon Luc 3.23. Nous pouvons également déduire celui de Jean le Baptiste à ce moment-là, soit environ 30 ans et six mois.

Cependant, nous ne disposons pas d'informations précises sur l'âge des apôtres. La connaissance de la société juive du 1er siècle nous amène à comprendre qu'ils étaient très jeunes, probablement autour de 18 ans pour la majorité d'entre eux lorsqu'ils ont rencontré le Messie Jésus.

Cette différence d'âge avec le Messie explique pourquoi ils l'ont perçu dès le début comme un Maître plutôt que comme un simple pair de leur groupe.

Nous pouvons aussi supposer que Marie a donné naissance à son premier-né alors qu'elle était âgée de moins de 16 ans, voire à un âge plus précoce, comme 14 ans.

Cette jeunesse peut nous paraître surprenante aujourd'hui, mais il est essentiel de ne pas projeter les normes de notre société actuelle sur celle du temps de Jésus.

LEXIQUE

Cana — Cana est une ville mentionnée dans le Nouveau Testament de la Bible, principalement connue pour le premier miracle de Jésus, le Messie, lors des noces de Cana en Galilée (Jean 2.1-11). Localisation : Cana est située dans la région de Galilée, au nord d'Israël, près de la ville de Nazareth.
INF088 · https://schilo.org/inf088-cana/

La lapidation — La lapidation d'Étienne (Actes des apôtres 7.57-60) est le premier martyre chrétien rapporté en détail dans les Actes des Apôtres. Cet épisode soulève plusieurs questions historiques et juridiques.
INF373 · https://schilo.org/inf373-la-lapidation/

La nature du cœur de l'homme — Cette question sur la nature du cœur de l'homme, touche à l'un des grands débats théologiques et anthropologiques de toute la tradition biblique : la nature du cœur humain. La parabole du semeur illustre cette tension entre réceptivité naturelle et transformation nécessaire.
INF155 · https://schilo.org/inf155-la-nature-du-coeur-de-lhomme/

Les noces de Cana — Pour quelle raison le Messie Jésus entreprend-il un aller-retour entre Béthanie et Nazareth peu de temps après son retour à Béthanie aux côtés de Jean le Baptiste (Jean 1.43) ? Les informations disponibles suggèrent qu'il était au courant d'un mariage imminent dans sa famille et qu'il avait l'intention d'y assister.
INF122 · https://schilo.org/inf122-les-noces-de-cana/

Parabole ou métaphore — Le nombre de parabole dans les Evangiles varie considérablement en fonction des différents chercheurs. Certaines sont définies directement dans le texte où nous trouvons que le Messie Jésus annonce une parabole.
INF181 · https://schilo.org/inf181-parabole-ou-metaphore/

Le Pentateuque — Le Pentateuque, composé des cinq premiers livres bibliques, est essentiel pour les traditions juives et chrétiennes. Il raconte la création, la libération des Hébreux avec Moïse, et contient lois et récits fondateurs.
INF032 · https://schilo.org/inf032-le-pentateuque/

Les Samaritains — Les Samaritains étaient une communauté religieuse et ethnique distincte vivant en Samarie, une région située entre la Galilée et la Judée. Leur relation avec les Juifs au temps de Jésus était complexe et souvent marquée par des tensions.
INF107 · https://schilo.org/inf107-les-samaritains/

POUR ALLER PLUS LOIN

PARCOURS	Culture, coutumes et contexte historique du Nouveau Testament https://schilo.org/parcours/culture-coutumes-et-contexte-historique-du-nouveau-testament/
THÈME	Contexte historique et culturel du Nouveau Testament https://schilo.org/theme/contexte-historique-et-culturel-du-nouveau-testament/
THÈME	Coutumes et culture juive antique https://schilo.org/theme/coutumes-et-culture-juive-antique/
SÉRIE	Annexes https://schilo.org/serie/annexes/
ÉTUDE PRÉCÉDENTE	ANN062 - La crèche de Bethléem https://schilo.org/ann062-la-creche-de-bethleem/
ÉTUDE SUIVANTE	ANN075 - Les vendeurs chassés du Temple https://schilo.org/ann075-les-vendeurs-chasses-du-temple/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/ann079-le-mariage-au-temps-de-jesus/, exportée le 04/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.